



Programme "Volontaires pour le climat"

Rapport n° CP/2012/405

Service gestionnaire :

Pôle développement des territoires

Résumé :

Projet qui vise à accompagner des groupes de volontaires dans un programme de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, sur 4 postes principaux : l'habitat, les déplacements, l'alimentation et la consommation de biens et de loisirs.

1. Présentation de l'association et du programme

Le Conseil Général soutient depuis 2008 l'association Objectif Climat, créée en 2007 pour sensibiliser les citoyens alsaciens aux enjeux climatiques et énergétiques et les inciter à modifier leurs pratiques.

Parmi les actions d'Objectif Climat, le programme « Volontaires pour le Climat » a pour objectif **d'accompagner des groupes de familles Volontaires en Alsace, dans une démarche de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre** sur 4 postes principaux : la **consommation d'énergie dans l'habitat**, les **déplacements**, **l'alimentation** et la **consommation de biens et de loisirs**.

L'accompagnement consiste en la mesure et le suivi des émissions du foyer, des conseils individualisés et des réunions d'information régulières.

Ce programme a la particularité de toucher un public varié et d'aller au-delà de la simple sensibilisation, en aidant les familles à passer à l'action grâce à l'apport d'information, aux échanges d'expériences et la mise à disposition d'outils.

2. Les actions en 2011

En 2011, dans le Bas-Rhin :

- 4 groupes de familles volontaires ont achevé leur programme : 2 sur la CUS et 2 sur le territoire du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN).
- 1 groupe d'une quinzaine de familles a démarré son programme à Mundolsheim : certaines réunions sont ouvertes à tous les habitants de la commune.
- 1 groupe d'une quinzaine d'agents s'est constitué à la mairie de Schiltigheim. Objectif Climat intervient en appui de la chargée de mission Agenda 21 pour aborder les thématiques climatiques et environnementales.

Comme elle l'avait annoncé, l'association a simplifié l'outil bilan carbone, réduit la durée de suivi à 1 an et rapproché les réunions pour amplifier la dynamique de groupe.

Le programme continue donc à vivre et les différents groupes créés depuis ses débuts (Erstein, Barr, Strasbourg, Mundolsheim, Schiltigheim, Parc Naturel des Vosges du Nord) sont géographiquement régulièrement répartis, renforçant la position d'Objectif Climat en tant qu'acteur départemental.

L'intervention de spécialistes, les fiches pratiques, les ateliers participatifs et les séances de communication engageante semblent appréciées et permettent aux volontaires de s'informer, d'échanger, de créer des liens et de passer à l'action.

Progressivement certains groupes sont arrivés au terme des évolutions qu'ils pouvaient produire (Erstein, Barr, CUS ou Parc des Vosges du Nord). De nombreuses familles membres

de ces groupes ont déclaré lors des évaluations avoir vraiment changé leur mode de vie grâce à la démarche.

L'année 2011 a donc été l'occasion pour ces foyers de commencer à jouer un rôle de relais, dans les médias et lors des débats citoyens organisés à l'occasion des « Rendez-vous Citoyens du Climat » (notamment à la Librairie Kléber en novembre), où ils ont pu expliquer publiquement leurs actions.

Par ailleurs, le 14 janvier 2012, M. Jean-François Wolff a pris la relève de M. Jean-Michel Augé à la présidence de l'association. M. Jean-François Wolff, urbaniste retraité de l'ADEUS, est également vice-président du CADR 67.

3. Les perspectives 2012

Un nouveau groupe pourrait être créé à Haguenau en partenariat avec la mairie et le CCAS et en lien avec la démarche Agenda 21 de la ville. Il s'adresserait à des familles défavorisées, ce qui nécessitera d'adapter la méthodologie à ce public cible. Il pourrait démarrer en septembre pour une durée d'environ 6 à 9 mois.

Par ailleurs, l'association souhaite développer son programme « manger c'est agir ». Il vise à sensibiliser les professionnels de la restauration et les citoyens à l'impact climatique des choix alimentaires, grâce à l'organisation de repas sobres en carbone qui réduisent d'environ 50 % les émissions de gaz à effet de serre liées au repas.

Les objectifs de l'opération sont les suivants :

- Sensibiliser les restaurateurs et leur clientèle aux enjeux du réchauffement climatique et à l'impact des choix alimentaires sur le climat.
- Accompagner les restaurateurs et le grand public, les inciter à passer à l'action en leur donnant les clés pour une alimentation sobre en carbone.
- Promouvoir un mode de cuisine original et respectueux de l'environnement tout en favorisant l'économie locale.
- Permettre aux professionnels alsaciens du secteur, engagés dans la démarche, de développer une valeur ajoutée en termes de pratiques par rapport à celles des professionnels d'autres régions françaises.

A cette fin, le cahier des charges et l'accompagnement proposé par l'association prouvent :

- L'utilisation de produits locaux et de saison, si possible issus de l'agriculture biologique,
- L'utilisation d'une viande locale, de qualité et de préférence de volaille,
- La limitation de la production des emballages inutiles et des déchets en général,
- La limitation de l'utilisation des produits surgelés.

En 2011, la fédération de chefs de cuisine, restaurateurs d'Alsace et le groupement des hôteliers restaurateurs et débitants de boisson du Bas-Rhin ont souhaité s'associer au projet, et 49 établissements ont participé à l'opération.

En 2012, l'association souhaite élargir le projet à d'autres structures de la **restauration collective** et **souhaiterait étudier la possibilité de mener à bien une action dans les restaurants administratifs du Conseil Général du Bas-Rhin lors du 2^e semestre 2012.**

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet, en adéquation avec la politique départementale en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, il vous est proposé d'accorder à Objectif Climat une subvention de 10 000 €, équivalente à celle accordée en 2011.

Il vous est par ailleurs proposé d'étudier la possibilité d'organiser un repas sobre en carbone dans les restaurants administratifs de la collectivité départementale.

La Commission de l'environnement et des milieux naturels a émis un avis favorable à ces propositions.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
29310	65-6574-731	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €

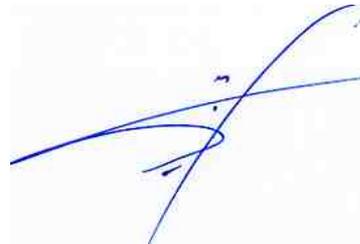
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à l'association "Objectif Climat" une aide de 10 000 € pour son action "Volontaires pour le climat" au titre de l'année 2012, et d'étudier la possibilité d'organiser un repas sobre en carbone dans les restaurants administratifs de la collectivité départementale.

Elle approuve par ailleurs la convention financière 2012 jointe en annexe et autorise son président à signer cette convention.

Strasbourg, le 16/05/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL